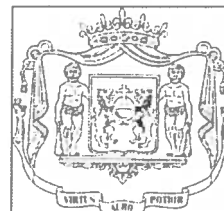


MAIRIE
de
SAINT-JEAN-LE-COMTAL
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/05/2019

L'an deux mil dix neuf le quatorze mai à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JEAN-LE-COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de M. Eric BONNET, Maire, suivant convocation du 07/05/2019

Présents : BONNET Eric, MORLAAS-COURTIES Pascal, CLAVEROL Odette, ABADIE Eric, AUBIAN Jean-Bernard, BAZIN Karine, CASTERA Jean-Michel, DARNAUD Didier, , DUPUY Sylvain, SAINT-VIGNES Maryse

Absent : DESAINDES Claude

Secrétaire de séance : Madame CLAVEROL Odette

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la séance du 28/03/2019
- Délibération : reconstitution du Conseil Communautaire
- Tenue du bureau des élections européennes du 26/05/2019
- Avancement du dossier de rénovation de la salle de sports
- Projet aire de poubelles salle de sports
- Projet de rénovation de l'ancienne école
- Projet aire de jeux (budget participatif)
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28/03/2019

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du 28/03/2019.

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par : 10 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

DELIBERATION : RECOMPOSITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Code général des Collectivités Territoriales prévoit la recombinaison des membres des Conseils des EPCI dans l'année qui précède le renouvellement général des conseils municipaux. En conséquence pour Val de Gers nous avons

- Soit la répartition actuelle suivant accord local avec 57 membres
- Soit la répartition de droit commun en fonction de la population de 2019 avec 63 membres

Le Conseil Municipal APPROUVE le maintien de la répartition actuelle

Par : 9 voix POUR 0 voix CONTRE 1 voix ABSTENTION

TENUE DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES

8H à 10H30	10H30 à 13H	13H à 15H30	15H30 à 18H
BONNET Eric CASTERA Jean-M DESAINDES Claude	BAZIN Karine CLAVEROL Odette MOORLAS Pascal	DARNAUD Didier SAINT VIGNES Maryse SAINT VIGNES Régis	ABADIE Eric AUBIAN Jean-Bernard DUPUY Sylvain

AVANCEMENT DOSSIER SALLE DE SPORTS

- Subvention LEADER (UE) : Monsieur le Maire est convoqué le 15/05/2019 à 19 H pour soutenir le dossier auprès de la commission.
- Expertise structure : la structure actuelle peut supporter la pause des panneaux sans problème
- Panneaux photovoltaïques : signature du contrat avec ENEDIS dans les prochaines jours.

CCT (cahier des charges techniques) : pour nous permettre d'effectuer les appels d'offres nous devons constituer un cahier des charges très précis dans les meilleurs délais.

Deux commissions sont créées :

Commission 1 : Etudiera les dossiers de maçonnerie, couverture et bardage. Elle est constituée de : AUBIAN Jean-Bernard, BAZIN Karine, CASTERA Jean Michel, MORLAAS-COURTIES Pascal, DUPUY Sylvain. **Réunion le 20/05/2019 à 19H30.**

Commission 2 : Etudiera les dossiers de menuiserie, plomberie, électricité. Elle est constituée de ABADIE Eric, CLAVEROL Odette, DARNAUD Didier, DESAINDES Claude, SAINT VIGNES Maryse. **Réunion le 22/05/2019 à 20H30**

- Toiture des vestiaires : en panneaux sandwich. Faire faire devis pour fourniture et pause

PROJET AIRE DES POUBELLES SALLE DE SPORTS

Dans le cadre d'aides allouées aux communes adhérentes au SICTOM CENTRE pour la réhabilitation des plateformes abîmées une aide pour une aire bétonnée, le dallage est pris en charge par le syndicat dans la limite de 1200€ par commune.

L'accord de principe du Conseil Municipal est demandé. La proposition 2 fournie par le SICTOM est retenue par les membres du Conseil présents.

De même les habitants du quartier d'Arbéchan souhaiteraient l'installation d'un récup verre. La mairie va contacter le SICTOM afin de connaître les modalités pour la récupération de ces conteneurs en tenant compte d'abîmer au minima la voirie communale.

PROJET DE RENOVATION ANCIENNE ECOLE

Un cabinet infirmier travaillant déjà sur le secteur a demandé à la mairie une possibilité de mise à disposition d'un local. Monsieur le Maire propose de rénover le local de l'ancienne école afin de le louer aux auxiliaires médicaux (infirmière, podologue...).

Les membres du Conseil sont d'accord pour l'ensemble du projet qui doit être chiffré au plus tôt.

PROJET AIRE DE JEUX (budget participatif)

Une commission s'est réunie pour installer une aire de jeux avec l'aide du Conseil Général dans le cadre des projets participatifs mis en place par ce dernier pour 2019.

Afin de leur permettre de compléter cette demande la commune s'engage à procéder au terrassement si ce projet est retenu.

QUESTIONS DIVERSES

1. Eclairage village : la CITEL n'étant toujours pas intervenue pour changer les ampoules grillées, la relancer.
2. Aire de jeux : **l'ensemble du conseil est convoqué le 20/05/2019 à 19H15** pour le choix de l'emplacement
3. Fauchage des accotements : lors de la commission des marchés organisée par SM3V, l'entreprise Espéron/Terrier qui a été retenue à la place de l'entreprise Lescure.
4. Elagage des platanes sur la partie allant vers chez Ader : voir possibilité par entreprise d'élagage ou par location de nacelle.
5. Présentation projet PNR (Parc Naturel Régional) : afin de participer au développement de notre région les communautés de commune Val de Gers, Coeur d'Astarac en Gascogne et Astarac Arros en Gascogne ont décidé de déposer un projet de PNR. Certains membres du conseil ont assisté à la présentation du projet à Durban. Un film sur le PNR de l'Aubrac nous a été projeté en fin de séance montrant les bénéfices que le PNR leur a apporté.
6. Plan communal de sauvegarde : à mettre en place d'ici la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h

Le Maire,
Eric BONNET

